

REGATE RG 65 ET DF 65
14 ,15 et 16 septembre 2018
Avis de Course

Date de lieu ; 14 et 15 septembre 2018

Lieu : Club Nautique de St Mandrier 83530

Règles:

La régata sera régie :

1) par les règles FFV

Jauge :

Les bateaux devront être titulaires de leur certificat de jauge.

3 Gréements , un seul safran et une seule dérive seront autorisés pendant les 2 jours de régates.

Enregistrement entrée / participant.

Nombre de participants limité à **50**

Les candidatures doivent parvenir avant le 7 septembre 2018.

La fiche inscription et le paiement sont à envoyer avant le 7 septembre 2018 minuit à :

Desclaux Gilbert,

119 chemin Joseph Santéri

villa 22

83500, La Seyne Sur Mer

Adhésions :

Les concurrents français doivent être à jour de leur adhésion à la FFV ou au club de St Mandrier

Les concurrents étrangers doivent être bénéficiaires d'une assurance multirisque.

Frais d'entrée requis:

Voir fiche d'inscription.

Programme :

Vendredi 14 septembre 2018.

14h à 19h Accueil , inscription et entraînement.

20h Barbecue sur la plage

Samedi 15 septembre 2018.

8h30 à 10 h Accueil et inscription

10h15 Briefing

10h30 à 13h Régates

13h à 14h15 Repas

14h30 à 19 h Régates

20h apéritif (sur la plage) puis repas (restaurant)

dimanche 16 septembre 2018

09h00 briefing

9h30 à 14h30 régates

Repas (sur la plage) puis remise des prix à la suite

Instruction de course.

Les Instructions de course finales seront disponibles lors de l'enregistrement.